**EPU38**

**7 mai 2021**

**Recommandations du Canada pour l’EPU de la République des Palaos**

Merci, Madame la Présidente.

Le Canada tient à remercier la République des Palaos pour sa présentation et la félicite pour avoir adopté une démarche fondée sur les droits de la personne dans le cadre de son action climatique et environnementale.

Le Canada recommande que la République des Palaos :

1. prenne des mesures concrètes pour mieux protéger les travailleurs migrants contre les mauvais traitements et l’exploitation, en prêtant une attention particulière à la lutte contre la traite des personnes et à la discrimination.
2. interdise la discrimination dans l’emploi, y compris la discrimination fondée sur l’orientation sexuelle ou l’identité de genre.
3. poursuive les efforts de mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, en particulier en améliorant la mobilité et l’accès aux lieux publics et aux services.
4. Renforce la coordination et la disponibilité des services pour les survivants de la violence domestique.

Le Canada exhorte également la République des Palaos à ratifier la Convention des Nations Unies sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes.